

L'hon. M. Pickersgill: Ce qu'a dit le ministre était tout à fait exact? Eh bien, nous allons examiner ses propos et voir à quel point ils l'étaient. C'est précisément ce que j'allais faire. Voici les mots qu'a employés le ministre:

Le Canada est victime d'un chômage saisonnier que ne connaissent pas d'autres pays du monde; cependant, nous faisons de grands progrès et le chômage, cette année, est moins répandu qu'il y a un an.

Le lendemain matin, le ministre devait publier un communiqué révélant que le nombre avait augmenté de 37,000. Voilà dans quelle mesure nous pouvons nous fier aux déclarations faites par les honorables vis-à-vis. Voilà en quels termes ils parlent au public qui n'a pas à sa disposition les renseignements que nous avons à la Chambre. Je ne dis pas que le ministre a délibérément agi de la sorte. Il a dit qu'il ne s'était pas donné la peine de s'informer.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je n'ai rien dit de tel et l'honorable député dénature les faits. J'ai dit que cette publication du Bureau fédéral de la statistique ne m'était parvenue qu'hier matin. Je ne l'avais pas vue auparavant.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne veux d'aucune façon être juste, ou plutôt je ne veux pas être injuste envers l'honorable député.

M. Ricard: Vous aviez la bonne formule au début.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Laissez l'expression telle quelle dans le compte rendu; ne changez pas le hansard.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne ferai pas disparaître ces paroles du compte rendu. L'honorable député qui représente la circonscription de Saint-Jean-Albert et qui prend rarement la parole à la Chambre si ce n'est lorsque je parle moi-même, peut être assuré que je n'ai jamais eu honte d'admettre mes lapsus linguae, ni toute autre erreur que j'ai pu commettre, et j'en ai fait un bon nombre. (*Exclamations*) Mais, il m'est arrivé aussi d'avoir raison, et l'autre soir, lorsque le ministre du Commerce a cité des chiffres au cours de l'émission télévisée, il s'est trompé du commencement à la fin. Tous les chiffres qu'il a cités étaient erronés. Je n'ai pas le temps d'en parler maintenant.

M. Pallett: C'est tout à fait faux.

M. Benidickson: Le sixième de son traitement est en jeu ici, alors procédons.

M. Pallett: L'honorable député dénature les faits.

L'hon. M. Pickersgill: Je vais lire la déclaration encore une fois pour la gouverne de l'honorable député de Peel qui n'arrive pas

à comprendre quelque chose à la première lecture. Voici ce qu'a dit le ministre du Commerce:

Le Canada est victime d'un chômage saisonnier que ne connaissent pas d'autres pays du monde; cependant, nous faisons de grands progrès...

Nous faisons beaucoup de progrès, effectivement; le chiffre augmente chaque mois et celui de cette année est supérieur à celui de l'année passée.

M. Pallett: Un plus grand nombre d'ouvriers au travail.

L'hon. M. Pickersgill: Je continue:

...et le chômage, cette année, est moins répandu qu'il y a un an...

Le ministre a dit que les chiffres étaient inférieurs mais en fait ils sont supérieurs. Et maintenant nous arrivons au passage essentiel. Je ne l'avais pas lu la première fois. Le ministre dit:

...et somme toute, il y a un an nous sortions tout juste d'une récession.

Une année auparavant, alors que nous sortions d'une récession, nous avions,—suivant les services mêmes du ministre,—37,000 chômeurs de moins que maintenant, période de pleine expansion. Quelle expansion! En fait, cela correspond tout juste au spectacle que nous a donné le premier ministre. Le ministre des Finances va sans doute prendre mes paroles pour de nouvelles attaques personnelles, mais je vais m'en tenir strictement au discours que le premier ministre a prononcé le 3 mars 1960.

M. Bigg: Un autre cheval mort.

L'hon. M. Pickersgill: Les chevaux morts ne sont pas rares. Le député a peut-être plus raison qu'il ne croit mais je ne dirai pas du premier ministre qu'il est un cheval mort.

M. Bigg: Hee-haw.

Une voix: Pour décrire le représentant de Bonavista-Twillingate, je pourrais parler d'une certaine partie de l'anatomie chevaline.

L'hon. M. Pickersgill: Un débat a eu lieu en cette Chambre au sujet du chômage. Le ministre des Finances estimait que ce débat ne devrait pas avoir lieu et le premier ministre a dit que c'était une perte de temps; ni l'un ni l'autre n'y ont pris part. Puis, le débat n'était pas sitôt terminé,—disons moins de deux heures après; même le député de Saint-Jean-Albert excusera peut-être cette exagération,—moins de deux heures après ce débat, voici ce que le premier ministre déclarait sur les ondes au sujet du chômage. Je crois qu'il convient de citer ces déclarations ici, afin que le Parlement et la population sachent quelle sorte de déclarations le premier ministre peut